

## COMMUNIQUE

# Le Code du travail n'est pas une jungle

Le ministre du Travail, M. Xavier DARCOS, vient d'annoncer sa volonté de « simplifier le droit du travail ». Il indique que sa réflexion « s'inscrit très clairement dans le sens de la flexisécurité », concept passe-partout qui vise avant tout à favoriser une déréglementation accrue du droit du travail.

De plus, le ministre affirme que « tout le monde considère qu'il est grand temps que le dossier soit rouvert ». Qui a-t-il consulté pour se montrer aussi péremptoire ? Pas les organisations syndicales, en tout cas pas FORCE OUVRIERE.

Deux ans après une recodification du Code du travail, on ne voit pas la nécessité de remettre en chantier ce qui reste le fondement des relations sociales de ce pays.

En agissant ainsi, le ministre du Travail confirme son analyse très libérale des relations du travail. Nul doute qu'une commission essentiellement composée de DRH et de représentants patronaux n'aboutisse au résultat recherché, en harmonie avec le calendrier électoral.

Mais, pour FORCE OUVRIERE, le Code du travail, base de la protection des salariés au quotidien, n'a pas à devenir l'objet d'enjeux électoraux. Le Code du travail n'est pas une « forêt vierge ». Il est parcouru tous les jours par des juges, des juristes et des salariés qui s'y retrouvent parfaitement.

Paris, le 18 février 2010